LA CHARTE DU RANDONNEUR

Les bons gestes

La Charte du Randonneur : pour une pratique respectueuse de la nature.

La nature nous accueille, mais elle n'est pas sans limites. Chaque passage sur les sentiers, chaque randonnée, même silencieuse, laisse une empreinte. En tant que pratiquants de sports de nature, nous avons une responsabilité : celle de préserver les espaces que nous traversons.

C'est dans cette perspective que la FFRandonnée, en partenariat avec Atout France, ADN Tourisme et l'Agence nationale du sport, a actualisé sa Charte du Randonneur, véritable guide de bonnes pratiques pour randonner de manière plus respectueuse et consciente.

Cette charte repose sur une idée simple : en adaptant nos comportements, nous pouvons fortement limiter notre impact sur la biodiversité, les paysages et les territoires que nous aimons explorer.

Elle se décline en 9 recommandations concrètes, accessibles à tous :

- 9 gestes "Essentiels" pour adopter les bons réflexes de base, dès la première randonnée.

Découvrez et adoptez les 9 gestes « essentiels » de cette nouvelle Charte du Randonneur et participez à une pratique durable, partagée et harmonieuse du territoire. Elle s'adresse à tous : marcheurs, clubs, professionnels du tourisme, collectivités…

Ensemble, préservons les sentiers d'aujourd'hui pour les randonneurs de demain.

1 - En rando, pas de déchets, je laisse toujours l'endroit aussi beau que je l'ai trouvé.

Je ramène tous mes déchets, même les biodégradables. J'utilise des contenants réutilisables et je trie plus tard. Et si je me baigne, j'opte pour une crème solaire bio, moins impactante pour les lacs ou rivières. Je fais particulièrement attention dans les lacs de montagne où la baignade est souvent interdite pour préserver ces milieux fragiles.

2 - En rando, je respecte le rythme du troupeau.

Pour faciliter le travail des éleveurs, je referme les barrières, je garde mes distances avec les animaux, et je reste tranquille si un chien de protection s'approche. Je ne piétine pas les pâturages pour préserver la biodiversité et laisser les plantes aux troupeaux.

3 - Sur le chemin, chacun avance à sa façon.

Randonneur, cyclistes, chasseurs, éleveurs, agriculteurs ou riverains... Les sentiers se partagent avec respect. Je circule sur les voies autorisées, je me gare sur les parkings prévus, et je fais de la place à chacun.

4 - Avant de partir en rando, je fais le plein d'infos pour être réglo.

Parc Naturel Régional, Zone Natura 2000, site protégé, etc... Chaque espace possède ses règles. Pour bien randonner, je me renseigne sur la réglementation en vigueur avant d'enfiler mes chaussures.

5 - En rando, pas de raccourci, je reste sur le chemin !

Sortir du sentier, c'est risqué pour moi et ça dégrade la nature. Ça abîme le sol, favorise l'érosion, détruit la végétation, et perturbe la quiétude des animaux. En restant sur les sentiers, je participe à la protection de la nature. Je permets aux fleurs de pousser, aux paysages de conserver leur beauté, et aux animaux de vivre en paix.

6 - En rando, les animaux sont chez eux.

Les animaux sauvages ou d'élevages ont leurs habitudes. Je les admire de loin sans les nourrir ni les toucher, surtout les petits. En les laissant tranquilles, je fais le bon geste pour leur bien-être...et pour ma sécurité.

7 - Je choisis la sécurité, j'évite le danger.

En évitant tout feu (cigarette, feu de camp, papier brûlé), je protège les forêts, les animaux et les paysages. Le climat est plus sec, le risque d'incendie plus fort : chaque geste compte. En cas d'urgence, j'appelle le 18 ou le 112.

8 - Rien dans les poches, tout dans les yeux.

Fleurs, cailloux, bois mort, insectes : tout ce qui est là à un rôle à jouer. Pour le préserver, je le laisse là où je l'ai trouvé.

9 - En rando je reste discret !

Le bruit fait fuir les animaux et peut gêner les riverains. Cris, musique, discussions, drones...ça les stresse et les empêche de se nourrir, de se reposer ou de se reproduire. Plus je suis discret, plus j'ai de chances de les voir... et de vivre un moment magique sans les déranger.